



L'Islande, terre de glace et de feu.



Du 13 au 23 août 2010




Preference

Lic A1652
Preference Travel Team
Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 / fax : 02/347 37 22
info@preference.be / www.preference.be

Terre de Vikings, pays de glace et de feu, où geysers, piscines naturelles d'eau chaude, cratères, volcans, canyons et fjords, parsèment le paysage. L'Islande est un paradis naturel encore remarquablement préservé qui abrite une faune très sauvage et une flore étincelante.

Un voyage à découvrir absolument !

Votre programme

Bruxelles – Reykjavik

Vendredi 13 Août

Départ de Bruxelles dans la soirée par un vol direct de la compagnie Icelandair à destination de Reykjavik.

Arrivée à Reykjavik et accueil par notre guide local.

Transfert à l'hôtel et nuitée.

Reykjavik

Samedi 14 Août

Petit déjeuner à l'hôtel.

Tour de ville de Reykjavik.

Reykjavik est la capitale la plus septentrionale du monde. Près de la moitié de la population islandaise vit à Reykjavik et ses alentours. Nous aurons l'occasion d'y visiter le musée national qui regroupe des pièces archéologiques retrouvées dans la région datant de l'époque des vikings, l'église Hallgrimskirkja au sommet de laquelle nous auront une vue panoramique sur toute la ville ainsi que le musée en plein air.

Déjeuner libre.

Retour à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant local et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Cette journée sera consacrée à la découverte des « Trois Grandes » : Gullfoss, Geysir et Þingvellir.

Elles sont toutes trois connues sous le nom de « Cercle Doré » et elles offrent à la vue quelques-uns des merveilleux paysages qui font la renommée de l'Islande. Cette visite englobe les plus célèbres sites du pays, un cratère transformé en lac, un geyser, des sources d'eau chaude, une cascade glaciaire, l'industrie des serres et un paysage enchanteur.

Déjeuner libre.

Continuation de la visite du parc national de Þingvellir. Þingvellir a été proclamé patrimoine national de l'Islande. Toutes formes d'exploitation et de colonisations sont interdites excepté l'exploitation touristique.

Transfert à l'hôtel et temps libre pour l'installation.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

Hekla – Landmannalaugar – Hekla**Lundi 16 Août**

Lors de cette journée, nous aurons l'occasion de voir le volcan le plus connu d'Islande. Le volcan Hekla. Nous verrons également des orgues basaltiques résultant des différentes explosions de ce volcan ainsi que quelques cascades des plus typiques. Nous visiterons aussi une ferme construite dans un style médiéval en commémoration des 1.100 ans de colonisations du pays.

Déjeuner libre.

Nous verrons également la rivière glaciaire « Þhjorsa » qui est la plus grande d'Islande et qui avec un débit de 360m³/sec produit une grande partie de l'énergie propre islandaise.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Hekla – Vik**Mardi 17 Août**

Nous verrons aussi les chutes de Skogar et de Seljalandsfoss dont la particularité de cette dernière est de pouvoir en faire le tour par un petit chemin creusé dans la roche au fil des siècles.

Déjeuner libre.

Départ vers Vik, la ville la plus méridionale d'Islande. Nous aurons l'occasion en cours de route de faire une balade en bateau à Dyrhólaey qui nous permettra de voir les formations rocheuses typiques de cette région abritant une pléthore d'oiseaux sauvages.

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

Vik – Skaftafell National Park

Mercredi 18 Août

Le parc national de Skaftafell : un paysage magique fait d'impressionnants glaciers, de chutes d'eaux tumultueuses, de luxuriants bois de bouleaux et de fleurs sauvages aux couleurs chatoyantes. Situé aux pieds de la plus haute montagne d'Islande, Skaftafell invite aux courtes randonnées et offre des vues splendides de la montagne et des glaciers.

Déjeuner libre.

Passage par Ingólfshöfði. Nous y aurons l'occasion de faire une ballade en chariot à foin traditionnel tiré par un tracteur. Ingólfshöfði est un cap isolé entre les sables noirs et l'Océan Atlantique où nichent des milliers d'oiseaux de mer. Les paysages faits de plage de sable noir sont époustouflants.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

Skaftafell National Park – Jokulsarlon – Hofn

Jeudi 19 Août

Cette journée sera consacrée à la région du Lagon Glacier. Ce splendide lagon forme la fin du glacier Breidamerkurjökull. De nombreux icebergs s'en détachent et viennent s'échouer sur la plage de sable noire toute proche. Nous aurons l'occasion pendant cette journée de faire un tour en bateau amphibie et de naviguer parmi tous ces icebergs. Une très belle expérience !

Déjeuner libre en cours de journée.

Arrivée à l'hôtel.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

Hofn – Egilsstadir

Vendredi 20 Août

Départ vers Eggilstadir par les fjords de l'Est. Nous découvrirons de magnifiques paysages où montagnes et fjords sont intimement liés.

Déjeuner libre.

Nous aurons également la possibilité de visiter le musée du glacier.

Arrivée à l'hôtel.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

Egilsstadir – Husavik

Samedi 21 Août

Départ à destination de Husavik. Nous aurons l'occasion en cours de route d'admirer la chute de Dettifoss, une des plus impressionnantes d'Islande.

Continuation vers Husavik pour aller observer des baleines. Avant la sortie en mer, nous visiterons le centre baleinier qui nous en apprendra un peu plus sur les différentes espèces que nous aurons peut-être l'occasion de voir. Une magnifique expérience.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel.

Husavik – Myvatn – Akureyri – Reykjavik

Dimanche 22 Août

Départ vers la région du Lac Myvatn, une région réputée pour sa faune et sa flore magnifique.

Nous verrons en cours de route la chute de Godafoss, une impressionnante cascade qui charrie un immense volume d'eau. Elle est appelée « Chute des Dieux » en mémoire au dieux païens de Thorgir qui y furent précipités en l'an 1000.

Nous arriverons ensuite à Akureyri, le plus grand village du nord de l'Islande que nous aurons l'occasion de visiter.

Transfert à l'aéroport afin de prendre un vol intérieur à destination de Reykjavik.

Arrivée à Reykjavik et installation à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

Reykjavik – Bruxelles

Lundi 23 Août

Temps libre avant le transfert à l'aéroport.

Envol à destination de Bruxelles avec la compagnie Icelandair.

Arrivée à Bruxelles et fin de votre séjour.

LE PRIX :

(SUR BASE DE 15 PARTICIPANTS)

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 3.195,00 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 495,00 €

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux Bruxelles – Reykjavik avec la compagnie régulière Icelandair.
- Le vol intérieur Akureyri – Reykjavik.
- Les transferts et les transports en autocar.
- Le logement en chambre double & petit déjeuner.
- La demi-pension à l'hôtel ou dans des restaurants locaux.
- Les visites et excursions prévues au programme.
- Les services d'un guide local parlant français.
- L'accompagnement Preference - Travel Team.
- Les taxes et services locaux.
- La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les boissons, les déjeuners et les dépenses personnelles.
- les différents pourboires.
- Les taxes d'aéroport internationales (à ce jour, +/- 132 €, sous réserve de modification).
- Les assurances : nous pouvons vous proposer notre assurance combinée l'Européenne dont le montant s'élève à 5 % de la somme totale du voyage.
- Les éventuelles modifications de prix des taxes d'aéroport, surcharge fuel,... imposées par les compagnies aériennes.

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs,
cours de change et TVA en date du 18/02/2010

Information : Les ressortissants belges doivent être en possession d'une carte d'identité valable 3 mois après le retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.

Formulaire d'inscription - Voyage en Islande du 13 au 23 août 2010.

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE EMAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.**

DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.195 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : **132 €**

EN OPTION :

ASSURANCE COMBINEE ASSISTANCE / BAGAGES / ANNULATION (100%) AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE ».

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 13 JUILLET 2010

COMPTE BANCAIRE A LA CBC : TRAVEL TEAM S.A. N° 191-1594809-95

REFERENCE : ISLANDE D 2312

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A , LE **SIGNATURE :**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu' Organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages.

Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, toutes taxes comprises, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contrares expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contrares.

5. ASSURANCES

Il est vivement conseillé de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages".

Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team. En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur.

Travel Team n'accepte aucune responsabilité du chef de refus d'intervention des compagnies d'assurances auprès desquelles le voyageur a contracté une police.

6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'accidents imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| Jusqu'à 6 semaines avant le départ : | 20 % du prix total du voyage. |
| De 6 à 4 semaines avant le départ : | 30 % du prix total du voyage. |
| De 4 à 2 semaines avant le départ : | 50 % du prix total du voyage. |
| De 2 à 1 semaine avant le départ : | 75 % du prix total du voyage. |
| Moins d'une semaine avant le départ : | le prix total du voyage. |

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc..) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

1/1/2003



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32-(0)2/240.68.00 Fax +32-(0)2/240.68.08